

RÈGLEMENT ET INFORMATIONS - CONCOURS COSPLAY SHONEN POP 2025



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A. Conditions de participation

Avant de s'inscrire, chaque participant(e) doit prendre connaissance de ce règlement dans son intégralité.

Tous les participants doivent s'acquitter du prix d'entrée de l'événement, que ce soit via le site internet en prévente ou sur place le jour de l'événement.

Le concours se déroulera exclusivement le samedi 24 mai 2025 dans le cadre de Shonen Pop.

2. INSCRIPTION

A. Modalités d'inscription

Les inscriptions doivent être soumises au plus tard le 1er mai 2025 via le formulaire en ligne disponible sur <https://shonenpop.com/inscription-cloned-42/>.

Aucune inscription ne sera acceptée sur place.

B. Participation des mineurs

Moins de 16 ans : L'enfant doit être accompagné d'un tuteur ou d'une tutrice légal(e) qui devra également payer son entrée.

Entre 16 et 18 ans : Une autorisation parentale signée devra être remise au staff de la Shonen Pop ou le participant peut être accompagné par son tuteur/tutrice légal(e).

3. CONCOURS COSPLAY

A. Conditions de participation

Le concours est individuel.

Aucune assistance ne sera autorisée sur scène, sauf en cas de besoin spécifique où un membre du staff pourra intervenir.

Seuls les accompagnateurs des mineurs seront autorisés en coulisses.

4. COSTUMES

A. Types de costumes autorisés

Les costumes doivent être majoritairement faits main (80% de création personnelle, 20% d'achat maximum pour les accessoires, perruques, chaussures, etc.).

Les costumes achetés intégralement ou les "costumes placard" ne sont pas autorisés.

B. Catégories acceptées

Les participants peuvent incarner un personnage provenant des catégories suivantes :

- **Animé et manga**
- **Donghuas et manhwa**
- **Manhwa**
- **Dessins animés**
- **Comics**
- **Bandes dessinées**
- **Jeux vidéo**
- **Films et séries**
- **Sentai**
- **Jeux de plateau**
- **Metal Hero**
- **Vtuber**
- **Web série**

Si votre costume appartient à une autre catégorie, merci de contacter l'organisation pour validation.

5. PASSAGE SUR SCÈNE

A. Mode de passage

Chaque prestation devra inclure une mise en scène (**durée de 1min30 max**).

Un écran et une sono seront disponibles pour les performances. Les participants devront fournir au préalable leurs fichiers audio et vidéo pour diffusion.

Il n'y aura pas de répétition préalable sur scène.

B. Dimensions de la scène

Taille de la scène : **10m x 6m**

6. DOSSIER D'INSCRIPTION

Chaque participant devra fournir un dossier complet comprenant :

- Image de référence du personnage cosplayé (JPEG ou PNG).
- Dossier "Work In Progress" (WIP) illustrant la conception du costume (minimum 10 photos maximum 15 photos).
- Fichier audio en format .mp3 (obligatoire pour la mise en scène).
- Fichier vidéo en format .mp4 (facultatif, si utilisation de l'écran pendant la prestation).

7. CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET DEROULEMENT

Les participants recevront un e-mail de confirmation une fois leur inscription validée.

Lors du catwalk, des questions pourront être posées aux participants.

Le jour du concours, les inscrits devront se présenter à l'accueil cosplay pour confirmer leur présence.

8. INTERDICTIONS ET RÈGLES DE SÉCURITÉ

Pour assurer le bon déroulement du concours, les règles suivantes doivent être respectées :

A. Ce qui est interdit sur scène :

- **Langage vulgaire ou offensant.**
- **Armes réelles ou objets tranchants (lame même non affûtée, armes à feu, explosifs factices, etc.).**
- **Liquides ou substances salissantes (eau, peinture non fixée, paillettes, confettis, etc.).**
- **Effets pyrotechniques, fumigènes ou produits inflammables.**
- **Accessoires trop lourds (plus de 15 kg) ou volumineux.**
- **Figures acrobatiques dangereuses.**
- **Nudité totale ou partielle (un sous-vêtement couleur chair est obligatoire si nécessaire).**
- **Gestes ou propos discriminants, offensants ou à caractère politique.**

L'organisation se réserve le droit de disqualifier toute personne ne respectant pas ces règles.

9. JURY ET CRITÈRES DE NOTATION

A. Composition du jury

Le jury sera composé de professionnels et d'invités du milieu cosplay, issus de diverses spécialités (couture, props, mise en scène, etc.).

B. Critères d'évaluation

Le jugement se fera à parts égales entre qualité du costume (50%) et prestation scénique (50%). Les points suivants seront pris en compte :

- **Détails et finitions du costume.**
- **Précision par rapport à l'œuvre d'origine.**
- **Complexité et qualité des techniques utilisées.**
- **Prestation et mise en scène.**
- **Interprétation du personnage.**

10. REMISE DES PRIX

Des récompenses seront attribuées aux meilleures performances selon différentes catégories (meilleur costume, meilleure prestation, prix spécial du jury, etc.).

11. DROIT À L'IMAGE

En participant au concours, les cosplayers acceptent que des photos et vidéos soient prises pendant l'événement et diffusées sur les supports de communication de Shonen Pop.

Pour toute question, contactez l'équipe organisatrice via shonenpop.com.